

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations seront à prévoir pendant cette période, la circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 65, RD 2009, RD 945 et RD 233.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Eurovia, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation, vous pouvez contacter :

le Conseil Départemental de l'Allier

**Unité territoriale technique de Cérilly/Bourbon
l'Archambault**

au 04 70 67 62 62

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



allier.fr     

 **ALLIER
BOURBONNAIS**
Le Département

allier.fr     

 **ALLIER
BOURBONNAIS**
Le Département



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

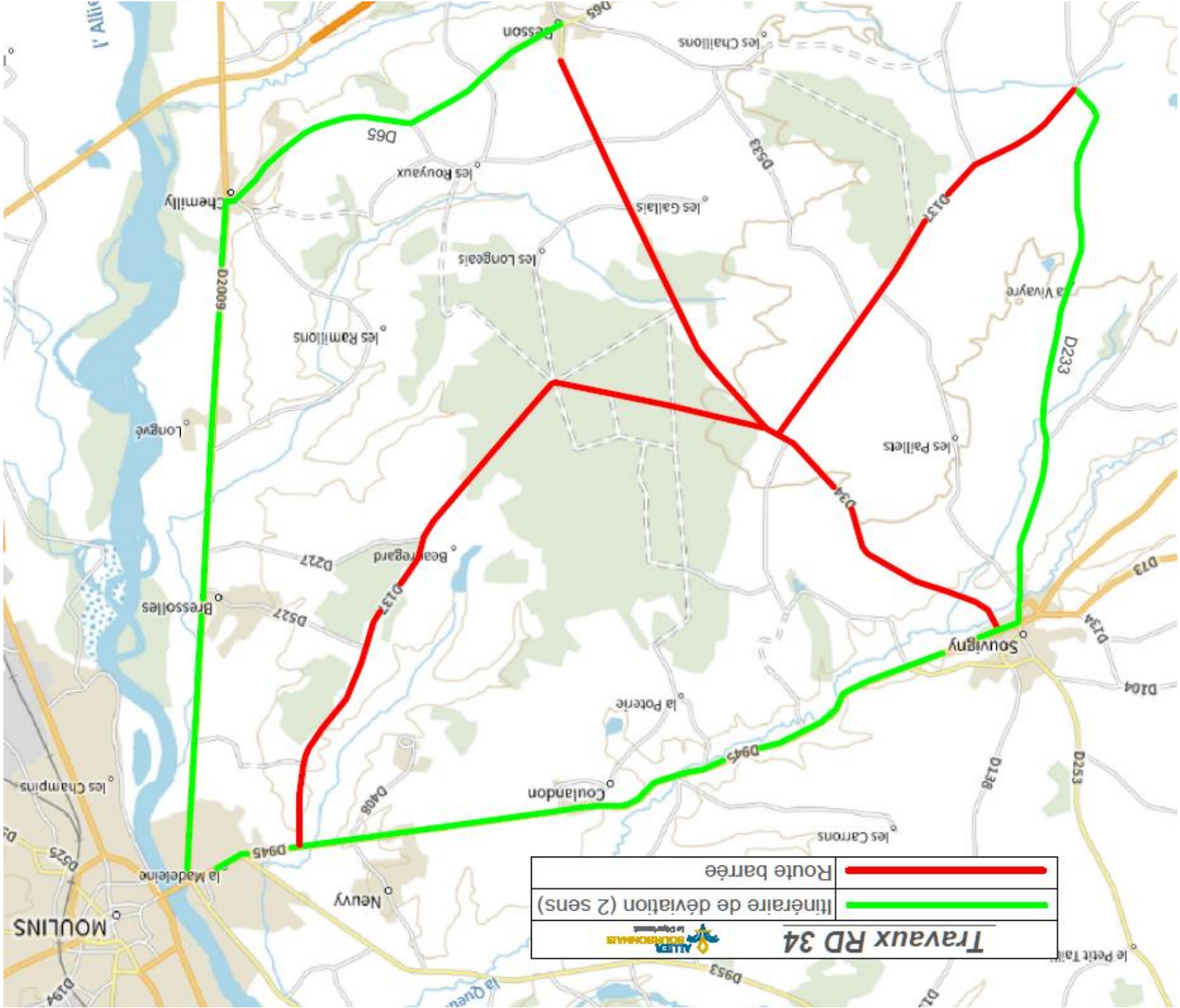
TRAVAUX SUR LA RD 34



Communes de Souvigny et Besson

Le Conseil Départemental de l'Allier vous informe des travaux de recyclage de la couche de roulement sur toute la section de la RD 34 entre Souvigny et Besson.

**Travaux programmés
du 10 juillet au 9 août 2024***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.



Route barée	
Itinéraire de déviation (2 sens)	

Travaux RD 34

